



École Les Sources
Procès-verbal du conseil d'établissement

Date : Le lundi 25 octobre 2021
Heure : 19 h à 21 h 30
Lieu : Visioconférence TEAMS

Étaient présents (es) :

Mme Chantale Bouchard
Mme Sonia Falardeau
M. Bernard Déry
Mme Isabelle St-Pierre
Mme Martine Bélanger

Étaient absents (es) :

Mme Véronique Dorval
Mme Nathalie Flaschner
Mme France Beauséjour
Mme Karine Briand
Mme Andrée Robitaille

1. OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

M. Déry souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun élément à ajouter.

C.E.-2021-22-1	Il est proposé par Mme France Beauséjour et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
----------------	--

1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4 Adoption du procès-verbal du 30 août 2021 et du 20 septembre 2021

Deux procès-verbaux sont à adopter ce soir : celui du 30 août et celui du 20 septembre 2021. Aucun changement n'a été apporté dans les deux procès-verbaux.

C.E.-2021-22-2	Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 30 août 2021.
----------------	---

C.E.-2021-22-3	Il est proposé par Mme Isabelle St-Pierre et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 20 septembre 2021.
----------------	---

1.5 Suivi au procès-verbal

1.6 Courrier reçu

Aucun courrier reçu

2. DÉCISION

2.1 Présentation et adoption du budget initial

Lors de la rencontre du 20 octobre dernier, il y a eu une présentation des budgets. Ces chiffres sont associés à notre école selon notre clientèle.

Mme Bouchard indique qu'il y aura aussi un budget révisé. Il consiste en l'ajout d'autres mesures en cours d'année et à l'ajustement de la clientèle au 30 septembre 2021.

Présentation du document :

- Certains montants pourraient être pour l'achat de matériel pour la classe extérieure, sauf s'il s'agit d'une mesure dédiée (utilisation de l'argent strictement pour la mesure).
- Allocation pour les besoins spécifiques : varie d'année en année selon les besoins de l'école.
- Perfectionnement enseignant : montant transférable. L'école essaie d'utiliser les sommes le plus possible chaque année.
- Revenus pour activités sportives et culturelles : il s'agit d'un gros montant qui est transférable, il serait possible de l'utiliser dans la classe extérieure.
- Il n'est plus possible de demander de l'argent aux parents pour les activités de l'école (Loi sur les frais chargés aux parents). Un 60 \$ par enfant vient de l'école inspirante et des activités culturelles.

C.E.-2021-22-4	Il est proposé par Mme Martine Bélanger et résolu unanimement d'adopter le budget initial 2021-2022.
----------------	---

2.2 Présentation des activités et des sorties éducatives

Il s'agit davantage d'un volet informatif puisque les parents n'ont plus à déboursier pour les activités et sorties éducatives.

Les enseignants ont priorisé les visites en classe :

- Coût pour le transport est très élevé.
- Il y a une pénurie de chauffeurs d'autobus. Il faudrait partir à 9 h et revenir à 14 h 30, ce qui écourte grandement les sorties extérieures.

Mme Falardeau indique que s'il y a des sorties, Mme Mélissa Glazer doit en être informée si les sorties ont lieu sur l'heure du midi.

Dû à la Loi sur les frais chargés aux parents, si l'on désire faire davantage d'activités, il faut faire des activités de financement.

Mme Bouchard va renvoyer les documents en lien avec les sorties, car certaines erreurs ont eu lieu lors du premier envoi.

Le nombre de sorties est déterminé par les enseignants et les budgets alloués. Les mesures sanitaires peuvent aussi avoir un impact.

C.E.-2021-22-5	Il est proposé par Mme Isabelle St-Pierre et résolu unanimement d'adopter les activités et les sorties éducatives.
----------------	---

2.3 Présentation de sorties spéciales

2e année. Activité présentée par Mme France Beauséjour :

- Camp Kéno : 2 jours et un coucher au camp de Portneuf. 13-14 juin (pourrait être changé pour le 8-9 juin).
- 4 classes, 140 \$ par enfant (possibilité de diminuer le coût avec la nouvelle mesure).
- Communication constante avec le camp pour les mesures sanitaires.

6e année. Activités présentées par Mme Chantale Bouchard :

- 20 juin : fête des finissants. Avant-midi en classe, mais retourne à la maison pour l'après-midi. Retour à l'école pour une petite fête en soirée (souper) à 15 h 30.
 - À 17 h : sortie en autobus pour aller faire une croisière. Retour à l'école à 20 h 30.
 - Environ 44 \$ par élève
- 22 juin : journée au village vacances Val-Cartier pour tous les groupes de 6e année.
 - 4 accompagnateurs seront présents en plus des sauveteurs.
 - Départ : 9 h. Retour : 15 h 30.
 - Environ 35 \$ par élève.

Le CÉ a préalablement imposé un plafond d'environ 630 \$ par élève pour les 7 années à l'école primaire (incluant le préscolaire) quant aux activités spéciales. Possibilité de revoir le plafond éventuellement.

Dans le cas de l'école Les Sources, les plus grosses sorties se font en 2e année et en 6e année.

C.E.-2021-22-6	Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu unanimement d'adopter les sorties spéciales.
----------------	---

3. CONSULTATION

4. DISCUSSION

4.1 Retour sur la rencontre du 20 octobre 2021

Résumé de la rencontre par M. Déry.

Les sommes en surplus dans le budget attribué au CÉ pourraient être utilisées pour faire de petits gestes de reconnaissance.

M. Déry propose d'envoyer une lettre au CSS pour faire valoir certains points en lien avec le nouveau budget de fonctionnement du CÉ (voir lettre envoyée par courriel par M. Déry).

- Secrétariat à la charge du CSS et non plus du CÉ.
- Réduction du budget de fonctionnement du CÉ
- Surplus non transférable

Mme Falardeau indique que les budgets ont déjà été approuvés par le CA, alors il se peut que la lettre ne soit pas reçue. Les CÉ ont été peu consultés.

M. Déry propose de réfléchir à différentes avenues de distribuer/dépenser les sommes en surplus pour ne pas les perdre. Voici quelques idées qui sont ressorties :

- CÉ de Noël : 20 décembre. Fournir la boîte à lunch aux membres.
- Fondation : un encaissement aura lieu pour amasser des fonds. Le CÉ pourrait participer. Ainsi, l'argent retournerait à la Fondation.

Il est important que les nouveaux membres se forment. Un site a été mis en ligne : détails à venir dans un futur rapproché afin d'intégrer les différentes fiches et la liste de sujet.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

Projet cour d'école : un endroit a été déterminé pour la classe extérieure. Il s'agira du petit boisé sur le côté des classes de 5e et 6e années. Une demande a été faite pour ajouter des bancs et tables de pique-nique par Mme Nathalie, car les élèves apprécient manger à l'extérieur lorsque la température le permet. Mme Bouchard indique que puisque la ville n'a pas déboursé pour la piste d'hébertisme et que celle-ci sert à tout le monde, la ville pourrait se charger de déboursé pour les bancs et les tables. Les travaux pourront débuter au printemps.

Achat de supports à vélo supplémentaires fait.

Carré de sable : ils sont à refaire, car très appréciés des enfants. Cela ira également au printemps.

Test de dépistage rapide : l'école est en possession du matériel nécessaire. Il est important de noter que l'école teste seulement les élèves qui développent des symptômes *pendant* la journée. Le personnel a été formé.

Vaccination : elle devrait, en principe, avoir lieu avant le mois de décembre. Informations supplémentaires à venir.

5.2 Information du personnel

Service de garde : la plupart des postes manquants sont maintenant pourvus. Les préparations pour la fête d'Halloween vont bon train.

Aucune information des enseignants.

5.3 Information du président

Pratiquement l'intégralité des informations a été nommée dans la section sur la rencontre du 20 octobre.

Jeu du calamar : un certain engouement de la part des élèves. Les élèves en parlent, mais il n'y a pas de problématique jusqu'à maintenant. On évite d'en discuter à tous les élèves pour ne pas créer une effervescence. Mme Bouchard va envoyer un courriel pour mentionner qu'on a eu une discussion en lien avec ce sujet et qu'aucune forme de connotation violente ne sera acceptée pour les déguisements d'Halloween.

5.4 Information du Comité de parents

Consultation du primaire au secondaire.

Calendrier avec les thèmes discutés dans l'année.

La prochaine rencontre aura lieu le 17 novembre.

Création d'un OPP : organisme de participation des parents.

- Ce genre d'organisme dépend des écoles et de leurs besoins. Ce n'est pas obligatoire. Un tel organisme a déjà existé à l'école Les Sources, mais avec le CÉ et la Fondation, sa fonction était devenue obsolète.
- La mise en place d'une potentielle liste de parents bénévoles pourrait être envisagée.

5.5 Information du CA

Les points à retenir ressemblent à ceux du Comité de parents.

Les parents vont bientôt recevoir des consultations.

Les aires de desserte sont à discuter prochainement au CA.

6. AUTRES SUJETS

Il a été proposé de faire quelques rencontres en présentiel. Il sera décidé à la fin de chaque rencontre si la suivante sera en présentiel ou à distance.

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 22 novembre à 19 h. Elle se tiendra en présentiel au local d'arts plastiques de l'école.

7.2 Levée de l'assemblée

C.E.-2020-21-7	Il est proposé par Mme Véronique Dorval et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21 h 30.
-----------------------	--

Signature de la direction

Signature du président